

LES @MERS DU CESM

Veille périodique d'information marine (presse et net)



10 mars 1679 :

Projet de fortification du port de Toulon. Si Toulon connaît depuis le roi François 1^{er} l'édification permanente de ses défenses terrestres, il faut attendre 1599, avec la création de l'arsenal, et surtout le règne de Louis XIII et du cardinal de Richelieu pour faire de Toulon un véritable port de guerre. À la fin de la guerre de Dévolution en 1668, Toulon est devenu la « première place de guerre navale française ». Dès l'année suivante, Colbert ne cesse de renforcer ses infrastructures et approuve en 1679 le projet de Vauban pour rénover l'arsenal : désensablement de la rade, construction de corderie, fonderie et forme de radoub. Ces constructions sont indispensables pour Vauban qui considère que « la rade de Toulon est la plus belle et la plus excellente de la Méditerranée, de l'aveu de toutes les nations ». Depuis cette date, l'arsenal de Toulon n'a cessé de se moderniser pour accueillir les bâtiments les plus modernes de la Marine comme, aujourd'hui, le porte-avions Charles de Gaulle.

DÉFENSE ET STRATÉGIE

Corée du Nord/mer du Japon :

Le 9 mars, la Corée du Nord a procédé au lancement de trois projectiles non-identifiés en mer du Japon, depuis la région de Sondok, alors que deux missiles balistiques de courte portée (SRBM) KN-25 avaient déjà été tirés le 2 mars. En dépit d'un calibre de 600 mm et d'une portée estimée à 380 km, le système KN-25 est désigné par Pyongyang comme un lance-roquettes multiple (MLRS), il n'est dès lors pas soumis à la résolution 1718 du Conseil de sécurité de l'ONU interdisant à la Corée du Nord tout tir de missile balistique ([TheDiplomat](#)).

États-Unis/Arctique :

Le 4 mars, le commandant des forces sous-marines de l'*US Navy* donnait le coup d'envoi de l'exercice bisannuel *Ice Exercise (ICEX)* 2020, dans l'océan Arctique. Pendant trois semaines, *ICEX* permettra d'évaluer l'état de préparation opérationnelle des forces sous-marines dans l'Arctique, clé de voûte du maintien d'un rapport de force favorable à Washington dans ce corridor où la compétition stratégique s'intensifie. Seront notamment déployés les SNA *USS Connecticut*, de classe *Seawolf*, et *USS Toledo*, de classe *Los Angeles* ([NavyRecognition](#)).

États-Unis :

De hauts représentants de l'*US Navy*, dont le Chef des opérations navales, l'amiral Gilday, ont informé le Comité des forces armées du Sénat de l'élaboration d'une stratégie commune aux trois armées pour renforcer la présence militaire américaine en Arctique. Alors que la région connaît un regain d'intérêt stratégique, ces derniers estiment que l'armée américaine manque de moyens pour y assurer une défense efficace ([USNINews](#)). Ce même comité a reçu le témoignage du commandant du corps des Marines, le général Berger, qui estime prioritaire le déploiement de missiles antinavires mobiles sur la côte pacifique des États-Unis pour contrer la marine chinoise en expansion ([DefenseNews](#)).

INDUSTRIE DE DÉFENSE

Le constructeur naval allemand *TKMS* a signé avec le gouvernement brésilien un contrat pour la construction des quatre futures corvettes du projet Tamandaré, à la suite d'un appel d'offres international. Dérivés de la classe *Meko*, ces navires déplaceront 3 455 tonnes pour 107 mètres de

long. Ils seront notamment armés de missiles antinavires *Exocet* ainsi que de huit cellules surface-air *Sea Ceptor* et disposeront d'un hangar pour hélicoptère ([MerEtMarine](#)).

Le 3 mars, le chantier naval de *Bath Iron Works* a débuté la construction de sa première unité de type Flight III de la classe Arleigh Burke. Le futur destroyer USS *Louis H. Wilson* disposera ainsi de capacités de défense aérienne et antimissile améliorées, afin de renforcer notamment la mission de défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN. La société américaine *Ingalls Shipbuilding* construit actuellement la première unité du même type, l'USS *Jack H. Lucas* ([NavalNews](#)).

Le 47^e *Royal Marine Commando* et des partenaires industriels ont procédé pour la première fois à des essais d'équipements navals autonomes en environnement opérationnel dans le cadre de l'exercice *Autonomous Advance Force* en Norvège. Le drone de surface *Mast 13* (*Maritime Autonomy Surface Testbed*), le drone aérien tactique *Puma* ainsi que le drone sous-marin *Remus* ont notamment été mis à l'épreuve. L'ensemble de ces équipements était contrôlé depuis le navire amphibie HMS *Albion*, doté pour l'occasion d'un système d'intelligence artificielle ([NavyRecognition](#)).

MARINE MARCHANDE ET DOMAINE MARITIME

Le pétrolier *Songa Hawk* de la *Songa Shipmanagement* est devenu le premier navire à obtenir une certification de conformité de cybersécurité décerné par la société *Korean Register* (KR), chargée de mettre en lumière la vulnérabilité aux cyberattaques d'une industrie maritime de plus en plus numérisée. Cette démarche préfigure l'entrée en vigueur, en 2021, de la résolution MSC.428 (98) de l'Organisation maritime internationale (OMI) qui vise à augmenter la cybersécurité des navires ([WorldMaritimeNews](#)).

Le 5 mars, le président russe Vladimir Poutine a signé un décret entérinant les objectifs de la politique nationale concernant le développement de l'Arctique jusqu'en 2035, prévoyant des incitations fiscales pour les entreprises du secteur énergétique qui y investissent. Alors que 31,5 millions de tonnes de marchandises ont transité par la route du Nord en 2019, certaines instances de l'État rappellent que le développement de l'Arctique aggrave les effets du changement climatique alors que la Russie se réchauffe à un rythme déjà 2,5 fois supérieur à la moyenne mondiale ([TheMaritimeExecutive](#)).

Le 9 mars, les autorités indiennes ont annoncé leur décision d'interdire l'accès aux ports du pays à tous les navires de croisière étrangers pour réduire le risque de propagation du coronavirus Covid-19 et ce jusqu'au 31 mars. La veille, un paquebot européen s'était vu refuser l'entrée au port de Mangalore, situé sur la côte ouest de l'Inde ([L'Antenne](#)).

Pour vous abonner, abonner vos relations ou vous désabonner des @mers, envoyez un mail à l'adresse suivante : cesm.editions.fct@intradef.gouv.fr

Retrouvez également l'ensemble de nos publications et activités sur [Facebook](#) et [Twitter](#).